

<http://snetap-fsu.fr/Le-17-mars-2016-le-Snetap-FSU.html>



Loi travail : c'est toujours non !

- Nos Actions -



Date de mise en ligne : mardi 15 mars 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[DECLARATION COMMUNE CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL](#)

Mercredi 9 mars, à l'appel des organisations de la jeunesse, soutenues par nombre d'organisations syndicales, les manifestations de protestation contre le projet de loi "El Khomri" ont été un succès incontestable.

Ce mouvement appelle des suites, et les organisateurs ont appelé, dès le soir du 9, à manifester à nouveau le 17 mars et certaines organisations syndicales à la grève le 31 mars.

La [CGT](#), [FO](#), Solidaires, l'Unef, l'Unl et la Fidl se sont retrouvés pour échanger sur la nouvelle version du projet de loi présentée par le Premier ministre.

Bilan : les annonces faites restent à la marge ("barémisation", apprentissage, garantie jeune) et ne remettent pas en cause la philosophie contestée du texte.

Elles ne répondent pas non plus à la nécessité d'améliorer les droits des salariés comme des chômeurs, et sont encore loin aussi des attentes des jeunes ...

Aussi la journée de grève et d'action interprofessionnelle du 31 mars et la nouvelle journée d'action du 17 mars sont confirmées.

Le 17 mars est aussi le jour de l'ouverture de la négociation salariale dans la fonction publique où doit être discuté le dégel du point d'indice revendiqué par toutes les organisations syndicales. Les fédérations de fonctionnaires ont annoncé qu'en cas de propositions insuffisantes, elles appelleraient à l'action et si nécessaire à la grève le 22 mars.

Pour le Snetap-[FSU](#) il faut faire converger les luttes sociales et que ce soit contre la régression du code du travail ou pour les revendications salariales des fonctionnaires, il était nécessaire de se mobiliser pour imposer une véritable alternative à la politique d'austérité et de régression sociale menée par le gouvernement.

Le Snetap-FSU appelle donc les personnels de l'enseignement agricole public à être aux côtés des jeunes et des salariés le 17 mars 2016, pour exiger :

- Le retrait du projet de loi « El Khomri »
- Une véritable revalorisation salariale dans la fonction publique et un dégel immédiat du point d'indice qui ne soit pas que « symbolique »

A cette fin, le Snetap-FSU dépose un préavis de grève auprès du Ministre de l'Agriculture pour permettre à tous les collègues qui le souhaitent de pouvoir participer aux manifestations organisées le 17 mars.

Et afin de permettre toutes les initiatives, la FSU a décidé de déposer un préavis, pour toute la Fonction Publique couvrant la période du 17 au 31 mars.

Les réponses apportées par le gouvernement le 14 mars sur la loi travail et le 17 Mars sur les salaires dans la Fonction Publique conditionneront la suite du mouvement et de la mobilisation des personnels pour la suite du mois de mars et notamment l'action interprofessionnelle du 31 mars.